



CALENDRIER DE RENTREE 2017-2018

ACCUEIL EN CLASSE		
<u>CLASSES</u>	<u>DATES ET HORAIRES</u>	<u>ENTREE A L'INTERNAT (+ parents)</u>
CPGE ATS	<p style="text-align: center;">Lundi 4 septembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14h : Accueil par l'équipe pédagogique 	Lundi 4 septembre de 10 à 12h
3^{ème} Prépa Pro 1^{ère} année CAP	<p style="text-align: center;">Lundi 4 septembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h à 12h : accueil dans les classes par le Proviseur, la Prov Adj, le DDFPT et professeur principal des élèves et de leurs parents - intervention de l'équipe pédagogique - 14h : PP : Présentation des ateliers, R.I etc... - Début des cours le mardi 5 septembre selon l'emploi du temps. 	Lundi 4 septembre de 8h à 10h
2ndes Bac Pro	<p style="text-align: center;">Lundi 4 septembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13H30 Accueil des élèves internes - 14h à 16h : accueil dans les classes par le Proviseur, la Prov Adj, le DDFPT et professeur principal des élèves et de leurs parents (<i>prévoir 16 salles</i>) - intervention de l'équipe pédagogique - Début des cours le mardi 5 septembre selon l'emploi du temps. 	Lundi 4 septembre de 16h à 18h
2ndes Générales et Technologiques	<p style="text-align: center;">Mardi 5 septembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 10h à 12h accueil dans les classes par le Proviseur, la Prov Adj, le DDFPT et professeur principal des élèves et de leurs parents : salles A118, A119, A301, A401, A402 et A405 (<i>éventuellement A415 en secours</i>). - intervention de l'équipe pédagogique. - Les élèves seront libérés à 12h. - Début des cours mardi 5 septembre à 14h selon l'emploi du temps. 	Mardi 5 septembre de 8h à 10h
Premières Terminales Générale-Technologique Professionnelles- CAP	<p style="text-align: center;">Mardi 5 septembre 2017</p> <p>14h-16h : accueil par le professeur selon l'emploi du temps</p>	Mardi 5 septembre de 10h à 12h
BTS (1^{ère} et 2^{ème} année)	<p style="text-align: center;">Mercredi 6 septembre 2017</p> <p>10h : Accueil par le professeur référent</p>	Mercredi 6 septembre de 8h à 10h

➤ **Elèves boursier :**

Classes de BTS : la notification conditionnelle d'attribution de bourse doit être remise à l'intendance service des bourses au plus tard le 18 septembre, pour ensuite être visée et transmise au CROUS. Un exemplaire sera conservé par l'étudiant qui devra le présenter lors de son affiliation à la Sécurité Sociale Etudiante.

Autres classes :

- Anciens boursiers qui changent d'établissement : le transfert de bourse doit être demandé à l'établissement d'origine dès connaissance des résultats d'affectation, et avant la fin du mois de septembre.
- Nouveaux boursiers : un exemplaire de la notification de droit ouvert à la bourse (décision que l'Inspection Académique a adressée à la famille) doit être remis à l'intendance service des bourses, dès la rentrée.

➤ **Le lycée CANTAU n'intervient en aucune manière :**

- dans les contrats d'assurance proposés aux familles par les associations de parents d'élèves.
- dans la vente, l'échange ou la location des manuels scolaires également proposés par les associations de parents d'élèves. Tout renseignement à ce sujet doit être demandé directement au siège de l'association.
- les livres des élèves de 3^{ème} prépa Pro sont prêtés par l'établissement.